



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

perquisition

Question écrite n° 52079

Texte de la question

Alors que la Loi Warsmann a rénové en profondeur le droit des saisies et confiscations comme celui des perquisitions et que les objectifs nationaux prioritaires sont d'appuyer sur les avoirs criminels, Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le montant des avoirs criminels saisis par la justice sur le TGI de Thonon les Bains en 2011, 2012 et 2013.

Texte de la réponse

Les montants des avoirs criminels saisis au sein du tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains sont les suivants : - Sur l'année 2011 : vingt-deux saisies dont deux biens immobiliers ont été recensées par l'Agence de gestion et de recouvrement des saisis et avoirs confisqués (AGRASC). Le montant des sommes saisies s'élève à 122 059.16 euros ; - Sur l'année 2012 : - une saisie mobilière a été recensée par l'AGRASC. Aucune somme saisie ; - sur l'année 2013 : trente-trois saisies ont été recensées par l'AGRASC. Le montant des sommes saisies s'élève à 498 958.08 euros. Ces chiffres ne recensent que les saisies pour lesquelles l'AGRASC est intervenue. Il s'agit, de manière obligatoire, des saisies de numéraires, de sommes inscrites au crédit d'un compte ou de créances et, de manière facultative, des biens dont la gestion s'avère complexe (biens nécessitant pour leur conservation ou leur valorisation des actes d'administrations). Les juridictions sont dotées d'un système recensant les saisies par affaire mais ne sont pas chargés de leur valorisation. De plus, la valeur de certains biens saisis ne peut être fixée qu'à la suite de leur confiscation au moment de leur vente. Dès lors, il est fort probable que les montants exposés ci-dessus soient inférieurs à la réalité de la situation.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52079

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 janvier 2015

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2537

Réponse publiée au JO le : [7 juin 2016](#), page 5113